



*Date de dépôt : 2 novembre 2022*

**Réponse du Conseil d'Etat**  
**à la question écrite urgente de Pierre Nicollier : R 962 : pas d'hommage à la population ?**

En date du 14 octobre 2022, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

*Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, le Grand Conseil votait la résolution R 962 : « Rendons hommage à celles et ceux qui ont œuvré pour Genève durant la pandémie de COVID-19 ».*

*Au printemps 2020, la population du canton a en effet subi une crise majeure liée à la pandémie de COVID-19. Toute la population a fait face, courageusement, pour passer cette crise. Nous avons pu observer des élans de solidarité incroyables alors que la société a montré une résilience impressionnante.*

*Pour honorer le retour à une vie sociale normale, le Grand Conseil a souhaité que le canton organise un événement majeur permettant à la population de se retrouver et de célébrer la fin de cette période exceptionnellement difficile, en valorisant la richesse de nos acteurs culturels.*

*Aucun événement tel que celui demandé par le Grand Conseil dans la résolution ne semble être en cours d'organisation. Mes questions sont donc les suivantes :*

- L'organisation d'un tel événement est-elle en cours ?*
- Sinon, pourquoi le Conseil d'Etat ne souhaite-t-il pas donner suite à la demande du parlement ?*

- *Le Conseil d'Etat n'estime-t-il pas que l'organisation d'un tel événement, en particulier en regard des crises additionnelles que nous traversons, aiderait à la cohésion de notre canton ?*
- *Si oui, quand cet événement aura-t-il lieu ?*

*Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance des réponses qu'il apportera aux présentes questions.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat a pris connaissance avec la plus grande attention de la R 962 votée par le Grand Conseil en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et de la QUE 1802 y relative.

Il constate que les effets de la crise non seulement sanitaire, mais aussi économique et sociale consécutive à la pandémie de coronavirus, n'ont pas encore été absorbés.

En outre, le retour de la guerre sur le continent européen provoque une instabilité qui pèse notamment sur les secteurs financiers et énergétiques.

A l'aube d'un hiver où il s'agira notamment d'accueillir un nombre potentiellement conséquent de réfugiées et réfugiés en provenance d'Ukraine et de mettre en œuvre des restrictions énergétiques, le Conseil d'Etat estime inapproprié de consacrer des ressources publiques à l'organisation d'un événement festif majeur.

Cependant, il se réjouit d'étudier cette question une nouvelle fois lorsque les crises actuelles auront été surmontées.

Le Conseil d'Etat tient enfin à remercier encore une fois la population genevoise pour le sens civique dont elle a fait preuve tout au long de la crise du coronavirus, et désormais en cette période d'instabilité qui nous touche toutes et tous au quotidien.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

## AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :  
Michèle RIGHETTI

Le président :  
Mauro POGGIA